

CQP Conducteur d'équipements industriels en miroiterie verre

RNCP26855 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	224u
Code(s) ROME	H2801, H2805
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3050 — Miroiterie, transformation et négoce du verre
Date d'échéance	07/09/2021

Certificateur(s)

FFPV CONSEIL ET FORMATION · SIRET : 84002130700011

Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de la miroiterie, de la transformation et du négoce du verre - Fédération française des professionnels du verre (FFPV)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Dans le cadre d'une entreprises de la miroiterie, de la transformation et du négoce du verre, le conducteur d'équipements industriels assure le pilotage d'équipements automatisés et/ou à commande numérique et/ou de conduite de ligne de production industrielle. Il travaille seul ou en équipe, sous les consignes et la responsabilité de son responsable hiérarchique.

Il peut être façonnier, opérateur sur centre d'usinage, coupeur sur table à découpe numérique ou chef de ligne de vitrage isolant,...

Le conducteur d'équipements industriels assure les activités suivantes :

- Il approvisionne et prépare les installations, machines et accessoires ;
- Il met en production et assure les réglages des machines et installations ;
- Il pilote les systèmes de production (en mode normal et dégradé) ;
- Il entretient et assure la maintenance des systèmes et matériels conduits ;
- Il formalise et transmet les informations relatives à l'avancement de la production et/ou aux anomalies ;
- Il applique les règles nécessaires pour assurer la sécurité des personnes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le conducteur d'équipements industriels doit être capable de :

Préparer la production, en fonction de l'étape et du procédé de fabrication, du type de machines, installations et du type de verre ;

Mettre en oeuvre les procédures de démarrage, d'arrêt et de paramétrage des équipements, selon les indications du manuel de poste et du dossier machine ;

Régler et mettre en production (lancement ou changement de production), selon les indications du document de réglage, de l'ordre de fabrication, du dossier machine et du manuel de poste ;

Poursuivre une production, à la prise de poste, selon les indications du dossier de production et/ou des consignes orales ou écrites ;

Piloter le système de production en mode normal, selon les instructions de l'ordre de fabrication, du dossier machine et du manuel de poste et/ou des consignes orales ou écrites ;

Piloter le système de production en mode dégradé selon les instructions du document de production, du dossier machine et du manuel de poste ;

Réaliser les opérations d'entretien courant et de maintenance de premier niveau des systèmes et matériels conduits (opérations ne nécessitant pas d'habilitation ou de connaissances techniques particulières) ;

Rendre compte oralement et/ou par écrit de l'avancement de la production et/ou d'anomalies ;

Appliquer les règles de sécurité pour les personnes.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'activité peut s'exercer dans les entreprises de la miroiterie, de la transformation et du négoce du verre, ayant une activité de transformation industrielle (façonnage et transformation du verre plat).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conducteur d'équipements industriels

Opérateur programmeur sur machine à façonnage

Trempeur

Chef de ligne de vitrage isolant

Coupeur sur table à découpe numérique

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 128 €
Familles professionnelles (FAP)	E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie · tension 5/5 (Très élevée) E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction · tension 3/5 (Modérée) E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	14 098
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Jury paritaire composé de 6 personnes et présidé par le Président de la CPNE : 3 représentants des employeurs et 3 représentants des salariés.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 07/09/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Fédération Française des Professionnels du Verre (FFPV)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26855/>